

Deux types d'accueil sont possibles :

Accueil régulier



Votre enfant fréquente l'accueil périscolaire :
- **2 à 4 jours** midi et/ou soir (hors mercredi)
- des jours **fixes** et **définis** sur l'année



Vous vous engagez sur l'année scolaire entière, en signant une "Annexe au dossier d'inscription" qui précise le coût d'un mois type (sur 4 semaines).



Vous pouvez modifier votre contrat **8 jours** avant chaque période de vacances, **sous réserve de places disponibles**.
Toute réduction ou annulation de contrat en dehors de ce créneau et/ou sans justificatifs entrainera **des pénalités** (sauf pour conditions particulières : chômage, décès, divorce...).

Annulation du contrat : 50% du montant de l'annexe signée à l'inscription,
Réduction du contrat : 50% de la différence entre les deux contrats

Accueil occasionnel



Votre enfant fréquente l'accueil périscolaire :
- **occasionnellement**
- des jours **variables** et **non définis** sur l'année (planning mensuel, trimestriel, fréquentation variable d'une semaine à l'autre, etc...)



Vous ne signez aucun engagement, les demandes d'inscription sont acceptées **uniquement sous réserve de places disponibles**.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la structure.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

DEMANDE D'INSCRIPTION - RENTREE SEPTEMBRE 2018
A déposer avant le vendredi 31 Mai 2018

Nom, Prénom de l'enfant : Né(e) le

Ecole fréquentée à la rentrée 2018 Classe

Réinscription au périscolaire Oui Non Frère/sœur déjà inscrit au périscolaire Oui Non

Structure fréquentée en 2017/2018 Multi accueil Crèche

Situation familiale: marié(e) vie maritale ou PACS divorcé(e) ou séparé(e) célibataire veuf(ve)

En cas de divorce: Quel parent a la garde de l'enfant ? père mère (en cas de litiges familiaux joindre un justificatif de droit de garde)

VOS BESOINS

Cochez la formule souhaitée : Contrat d'accueil annuel à partir du201..... ou accueil occasionnel

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir

Accueil du soir en 2 tranches possibles 16h/17h30 ou 16h/18h30

Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
8h/12h15 sans repas	8h/14h	14h/18h	8h/18h

Le contrat d'inscription sera transmis par la/le responsable du site après traitement des demandes de préinscription par une commission de la CCS.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès et intégré que ce document ne constitue pas une inscription définitive. Je certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à..... le / / 2018

Signature :

Cadre réservé aux PEP ALSACE

Préinscription reçue par :

le :